

La Municipalité de
Sainte-Élisabeth

Sainte-Élisabeth, le 16 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Sauvons Postes Canada

Madame,

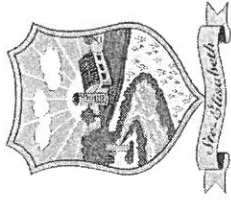
Vous trouverez sous pli un extrait du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, le 6 octobre 2014, portant le numéro 2014-10-303.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH


Nathalie Lefebvre, directrice générale adj.

c.c. Monsieur Denis Lemelin, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Madame Ruth Elle Brosseau, députée
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités



Extrait du procès-verbal

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth tenue le lundi 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présents Monsieur le maire Mario Houle et les conseillers suivants :

Claude Houle, Thérèse Adam, Johanne Pagé, Valérie Payette, André Laramée et Marie-Pier Houle,
TOUS FORMANT QUORUM.

2014-10-303 DEMANDE D'APPUI

Syndicats des travailleurs et travailleuse des postes :

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Pier Houle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CE 16 OCTOBRE 2014**


Lorraine C. Gamelin, secrétaire-trésorière et
directrice générale